





FRED KORMAN (Prés.)

LEGENDE: (à l'intérieur des parties exclusives.)

- — — — — Hauteur différente ou hauteur variable.
- - - - - Ouverture ou puits d'escalier ou plancher
- - - - - Altitude différente ou variable.

NOTES: — Le levé des limites des parties exclusives illustrées sur cette feuille a été effectué le 21 FEVRIER 1990.

— Les mesures indiquées sur ce plan sont en mètres (51).

— Les mesures indiquées sur ce plan, quant aux parties exclusives, ont été prises sous la surface visible du revêtement des murs (placoplatre) et les altitudes ont été prises sur la surface du plancher de béton incluant le revêtement de finition dans la partie exclusive.

— Pour les coupes E-E, F-F, G-G, H-H, I-I, et J-J, voir feuille 3/3.

ÉCHELLE 1:100

CADASTRE VERTICAL (COPROPRIÉTÉ)

FEUILLE 2/3

CADASTRE: CANTON DE POTTON

DIVISION D'ENREGISTREMENT: BROME

MUNICIPALITÉ: CANTON DE POTTOM

SUBDIVISION: du lot 1157

Fait conformément aux dispositions de l'article 2175 du C. c. B.-C.

Signé à COWANSVILLE

Par

CL

NO. MINUTE: 4003 ARPI

RÉNOVATION CADASTRALE

Par rénovation cadastrale, la dénomination cadastrale et la numérotation des lots sont modifiées et les lots de ce plan sont réputés faire partie du plan cadastral de rénovation en vertu des dispositions de l'article 12 de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1).

La date et la signature du Ministre apparaissent au plan cadastral de rénovation.

Dossier : 1012660

CADASTRE DU QUÉBEC

CORRESPONDANCE

entre les anciens et les nouveaux numéros de lots			
Ancien numéro	Nouveau numéro	Ancien numéro	Nouveau numéro
1157-1	5 752 989	1157-204	5 752 866
1157-2	5 752 970	1157-205	5 752 866
1157-101	5 752 653	1157-206	5 752 866
1157-102	5 752 654	1157-207	5 753 458
1157-103	5 752 655	1157-208	5 753 458
1157-104	5 752 656	1157-209	5 753 458
1157-201	5 752 657	1157-210	5 753 458
1157-202	5 752 658	1157-211	5 753 458
1157-203	5 752 659	1157-212	5 753 458

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentique de ce document.

Espace réservé au bureau d'enregistrement	Vraie copie de l'original déposé aux
---	--------------------------------------

ves du ministère de l'Énergie et des

Ressource du Québec

Quebec, le

Pour le ministre